



Monsieur Xavier DARCOS  
Ministre de l'Éducation nationale  
110, rue de Grenelle  
75007 PARIS SP 07

Paris, le 28 juin 2008

Monsieur le Ministre,

Au nom de la CFDT et de ses fédérations Sgen-CFDT, FEP-CFDT et Interco-CFDT, nous venons aujourd'hui vous demander l'ouverture, dès la rentrée scolaire prochaine, d'une conférence nationale sur les rythmes de l'enfant.

Lorsqu'au début de l'année scolaire vous aviez annoncé la suppression du samedi matin, nous avons regretté que l'on ne prenne pas le temps d'une réflexion de fond sur la question des rythmes scolaires.

Lors des négociations, notamment au sujet du nombre de demi-journées, autour de sa proposition des horaires décalés pour faire l'aide personnalisée durant les 24 heures d'enseignement, ou au travers de la question de l'initiative des conseils des maîtres qui permet des adaptations aux réalités locales, le Sgen-CFDT a, de fait, abordé cette question des rythmes scolaires. La négociation menée a permis de clarifier les conditions dans lesquelles pourra s'organiser l'aide personnalisée, mais la mise en œuvre de ses conclusions montre bien la difficulté qu'il y a à rendre cohérents les besoins des élèves, l'action de l'école et les interventions de l'ensemble des parties prenantes.

Aujourd'hui, le samedi matin a disparu, les volumes horaires du temps de l'élève ont été revus.

Demain, c'est l'accompagnement éducatif qui va être progressivement mis en place.

Vous n'ignorez pas les questionnements, parfois l'inquiétude que ces décisions génèrent chez les personnels (de l'éducation, mais aussi des collectivités territoriales), les parents, les collectivités territoriales ou les associations intervenant dans les activités péri-éducatives.

Le temps de l'enfant dans sa globalité, temps de la famille, temps scolaire, transport, restauration, activités péri-éducatives, est un élément déterminant de sa réussite, particulièrement pour les plus défavorisés. Les modes de vie ont évolué, les exigences de formation et les conditions de la réussite également. Harmoniser l'ensemble des interventions, pour bâtir un temps de l'enfant structuré autour de ses besoins personnels, familiaux et sociaux, est un objectif très important qu'il ne faut plus laisser au hasard de l'empilement des réformes.

.../

Aujourd'hui, l'organisation des temps, annuel, hebdomadaire ou journalier, est le fruit d'un empilage de décisions prises au fil du temps, mais sans vraie cohérence entre elles du point de vue de l'objectif éducatif. La suppression du samedi matin, la mise en œuvre de l'accompagnement éducatif, mais aussi peut-être la réflexion sur le métier enseignant, ouvrent une opportunité pour enfin adapter le temps de l'enfant à ses besoins. Nous croyons possible de dégager un consensus dans l'intérêt des élèves. Si l'on prend le temps du débat pour dégager les orientations, puis le temps d'une mise en œuvre concertée, cet objectif est atteignable et constituerait une avancée majeure pour notre système éducatif et l'ensemble de notre société.

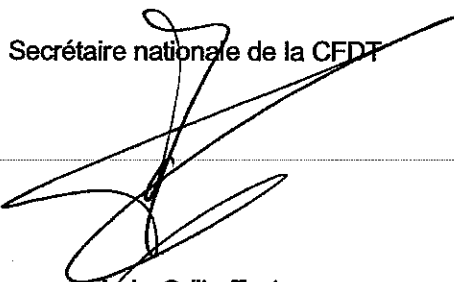
Aussi, nous estimons que le moment est particulièrement propice pour ouvrir un large débat sous la forme d'une conférence nationale sur les rythmes de l'enfant d'âge scolaire réunissant l'ensemble des acteurs, ceux précédemment cités, mais aussi les chercheurs qui traitent de ces questions et les confédérations syndicales, puisque ce temps de l'enfant a des conséquences très importantes sur l'ensemble des temps sociaux.

C'est la raison pour laquelle nous vous faisons la demande d'initier cette conférence nationale durant l'année scolaire 2008-2009.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Annie Thomas,

Thierry Cadart,



Secrétaire nationale de la CFDT



Secrétaire général du Sgen-CFDT

Marie-Odile Esch,

Xavier Nau,



Secrétaire générale d'Interco-CFDT



Secrétaire général de la Fep-CFDT

Annie Thomas, Secrétaire nationale de la CFDT (tél. 01 42 03 82 36)  
4 boulevard de la Villette, 75955 PARIS cedex 19

Thierry CADART, Secrétaire général du Sgen-CFDT,  
Marie-Odile ESCH, Secrétaire générale d'Interco-CFDT  
Xavier NAU, Secrétaire général de la Fep-CFDT  
47-49 avenue Simon Bolivar, 75950 PARIS cedex 19